

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'AAIMM

Dimanche 30 avril 2017 à Bry-sur-Marne

C'est très émus que les représentants du conseil d'administration ont siégé dans la ville de Bry-sur-Marne car elle est le siège social de notre Association et ville de cœur de notre Président.

Bry-sur-Marne, charmante ville de 16 000 habitants bien connue pour ses bords de Marne et sa culture des guinguettes. Bry-sur-Marne est reconnue Cité de l'image, au travers du personnage historique Louis Daguerre, co-inventeur de la photographie avec Nicéphore Niepce, inventeur du daguerréotype et auteur du diorama unique au monde peint par Daguerre lui-même pour le chevet de l'église Saint-Gervais Saint-Protais, et récemment restauré pour lui conférer sa transparence pour que la course du soleil anime le décor, technique du pré-cinéma.

Ce diorama, classé à l'inventaire des monuments historiques depuis 1913 est le rescapé d'une production qui apporta la célébrité et fit la fortune de Daguerre. Les autres dioramas entreposés dans un théâtre Parisien ont brûlé au 19e siècle, ce qui confère le caractère unique de cette œuvre d'art peinte tout spécialement pour l'église de Bry, ville où Daguerre a choisi de vivre, de poursuivre ses travaux sur la photo et de participer à la vie de la ville dont il devint conseiller municipal.

Les studios de Bry, lieu emblématique de tournages pour la télé et le cinéma renforcent, le pôle Cité de l'image, tout comme l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), chargé du dépôt légal de l'audiovisuel, de sa conservation, de sa diffusion et de la formation à rayonnement international.

D'autres sites et ouvrages méritent le détour, telle la passerelle de Bry-sur-Marne reliant la ville éponyme à celle du Perreux, pour enjamber la Marne. Eiffel en est le concepteur.

Des personnages historiques et des célébrités ont vécu à Bry, tels que homme d'état Talleyrand, l'écrivain Hervé Bazin, l'interprète Catherine Sauvage, le musicien compositeur Jo Privat, virtuose de la « boîte à frissons ».

Il ne manquait plus que les Amis de la Musique Mécanique pour honorer de leur visite notre cité bryarde, si proche de Paris et située sur le territoire où ont été créées deux chansons internationales « Ah le petit vin blanc » à Nogent-sur-Marne, et « A Joinville-le-Pont » chez Gégène.

Pendant tout ce week-end de 1^{er} mai de trois jours nous ont rejoints une soixantaine de participants.

Le sens de l'accueil de notre Président, et les qualités d'organisation de Gérard Mougin, d'Alain Duchaussoy et de leurs épouses ont largement contribué au succès de notre assemblée.

Qu'ils en soient de nouveau chaleureusement remerciés, ainsi que le maire de Bry-sur-Marne qui nous a fourni gracieusement cette superbe salle et exprimé, au travers de son représentant, Jean-Pierre Arnault, un message de bienvenue, de plein succès de notre assemblée.

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle Daguerre, à l'entrée de laquelle des tables étaient disposées pour les feuilles d'émargement et pouvoirs.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 10h15.

Après avoir remercié de nouveau les participants de leur présence et du plaisir partagé la veille, le samedi après-midi à l'atelier d'Antoine Bitran à Bagnole, puis à Bobigny pour découvrir et écouter quelques instruments de musique mécanique chez Jean-Jacques, envers lesquels l'assemblée a tenu à renouveler ses chaleureux remerciements.

Avant d'entamer l'ordre du jour, une minute de silence a été observée en hommage à celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

Ont été transmises les excuses et amitiés de celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous : Guy et Marie-Claude Cautin, Emile et Marie-Louise Wey, Denis Bouchet, Claude Bargain...

RAPPORT MORAL :

En complément du rapport moral publié dans la revue n°102 de Musiques Mécaniques Vivantes le Président rappelle les divers projets en cours.

Diverses animations et découvertes ont été présentées par Gérard Mougin :

- Visite en Suisse à Bâle et Zurich les 21 et 22 octobre 2017.

- Voyage soit en Allemagne soit en Angleterre en septembre ou octobre 2018

- Assemblée Générale de 2018, peut-être chez Jean-Paul Favand au Musée des Arts Forains.

Il est difficile de trouver des sites pouvant nous accueillir et qui recèlent des trésors de la musique mécanique pouvant intéresser l'ensemble de nos adhérents.

Par ailleurs, Jean-Marc Lebout, Vice-Président et Rédacteur en chef fait appel aux bonnes volontés pour nourrir la revue en articles et l'aider dans cette tâche.

Arnaud Moyencourt précise que des petits musées, ne payant pas de mine, méritent le déplacement eu égard au mal que leurs propriétaires se donnent pour qu'ils perdurent.

RAPPORT FINANCIER :

Le Président laisse la parole à notre Trésorier Michel Trémouille.

Le bilan financier ayant été publié dans la dernière revue, le trésorier a apporté des compléments et rappelé les points forts de la bonne gestion de l'AAIMM.

Il précise en effet qu'avec le basculement des cotisations en début d'année et non plus à la date anniversaire un déficit se fait sentir mais que le budget sera équilibré à compter de 2018.

Il tient à s'associer au Président et aux membres du CA pour remercier chaleureusement les personnes ayant fait un don et il en profite aussi pour saluer les annonceurs qui, grâce à leur investissement financier, nous permettent d'avoir une revue aussi belle.

Il indique que le nombre d'adhésions est stable :

47 sortants pour 43 entrants ;

513 adhérents, 460 payants (gratuité aux autres associations de musique mécanique étrangères, organismes, etc.) ; surcoût financier de 2 500 euros pour la revue MMV 100 et de 4 000 euros pour la production du CD joint à la revue MMV 99 ;

équilibre financier lors des animations et visites et cela grâce à Gérard Mougin.

La situation financière est très saine mais il faut rester prudent. Le Trésorier rappelle que la parution d'une revue revient à 5 000 euros. Il a été décidé de restreindre la revue à un maximum de 44 pages cette année pour respecter nos objectifs financiers.

Le Président demande à l'auditoire s'il y a encore des questions. Aucune question n'étant exprimée, le président soumet aux votes les deux rapports :

Vote du rapport moral Adopté à l'unanimité

Vote du rapport financier Adopté à l'unanimité et Quitus est donné au Trésorier et à l'ensemble du Conseil d'Administration.

Remise de nos distinctions :

Il s'agit de rendre hommage à des acteurs de la Musique Mécanique.

Nous avons distingué cette année :

Médaille d'Or :

• **Didier Bougon** facteur d'orgues.

Didier Bougon, artisan facteur d'orgues propose, à travers 30 ans d'expérience, une gamme d'instruments alliant esthétique, facture traditionnelle et performance des techniques modernes. Ses créations offrent un large éventail de possibilités s'adressant aux besoins des professionnels : puissance et timbre, choix de la gamme, tonalité avec option transpositeur, forme et décoration. Son atelier est installé à Pernes-les-Fontaines dans le Vaucluse.

• **Michel Carlini** facteur d'orgues et restaurateur Instruments : pianos-pneumatiques, orgues de barbarie, harmoniums, accordéons et autres instruments anciens. Il est spécialisé dans la restauration d'instruments de musique mécanique datant du XVIII^e au début du XX^e siècle, pour collectionneurs et musées (pianos-pneumatiques, orgues de barbarie, harmoniums, accordéons et autres instruments anciens).

En outre, dans son atelier « Musimeca » installé dans le Vaucluse, à Saint-Pierre de Vassols, il assure la réparation et l'entretien des instruments de musique mécanique. Il est un rare expert dans les organettes de type Phoenix, Ariosa, Intona, dotées de disques en forme de couronne en zinc

Prix spécial pour l'œuvre :

• **André Thirion**, facteur d'orgues, du plus petit au plus grand, orgues de type Limonaire, orchestrons, orgues de danse dont le célèbre « Belgica ». Son épouse Marie est associée à ce témoignage de reconnaissance. André Thirion s'est formé dans l'atelier de son père Emile et a construit son premier orgue mécanique dès 1967. Après une intense activité dans la facture d'orgues, à Grand-Rosière en Belgique, André a pris une légitime retraite, mais la passion continue.

Prix Musica Mecanica :

• **Patrick Mathis**, musicien, compositeur, noteur a rencontré un succès mondial grâce à sa notation du tube de Mickael Jackson (« Smooth Criminal ») et a ainsi contribué au rayonnement international de la musique mécanique). Cette vidéo dans laquelle il tourne son orgue a fait le tour du monde et a été vue 2 millions 300 000 fois sur You Tube et les réseaux sociaux.

Il cherche sans cesse à élargir le répertoire de l'orgue de barbarie à de nouveaux horizons, de nouvelles émotions, allant du jazz à la musique baroque, de la chanson populaire à la musique contemporaine. En solo, en duo, en trio, en quatuor ou en orchestre, Patrick Mathis démontre au public que l'orgue de barbarie peut tout jouer parce que c'est avant tout un instrument de musique.

Après la remise de nos médailles honorifiques de la musique mécanique, le Président épingle sur la jaquette de François Pinçon, la médaille d'honneur du bénévolat associatif, échelon Or. Elle est décernée par la Fédération française du Bénévolat associatif. Il rappelle à l'assistance l'implication et le dévouement de celui-ci dans la musique mécanique :

François Pinçon a exercé depuis plus de trente ans des responsabilités bénévoles diverses au sein de l'Association des Amis des Instruments et de la Musique Mécanique, et principalement dans la réalisation des revues éditées par l'AAIMM. François Pinçon en a été le rédacteur en chef puis le maquettiste de nos revues et ceci jusqu'à MMV 84.

A ce titre, il est membre du Conseil d'Administration de l'AAIMM jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de l'AAIMM, du 30 avril 2017. Il a décidé de mettre un terme à ses bons et loyaux services et n'a pas renouvelé son mandat, afin de laisser la place aux nouvelles générations.

Toutes ces distinctions sont saluées par des acclamations.

Après cette remise des diplômes le Président appelle au vote pour le renouvellement de 5 membres du CA.

Le Président précise que François Pinçon ne se représentant pas, Jacques Blackstone a fait acte de candidature.

Alain Duchaussoy, non renouvelable, passe parmi les participants avec l'urne afin de recueillir leur bulletin. Il est demandé des volontaires pour le dépouillement.

Celui-ci sera effectué par : Agnès Lefèvre et Colette Trémouille

Les résultats proclamés sont les suivants :**68 inscrits présents et représentés****68 suffrages exprimés****0 abstention****Sont élus ou réélus avec :****66 voix** Jacques Blackstone**68 voix** Jocelyne Boizard**68 voix** Jérôme Collomb**68 voix** Francis Diter**68 voix** Yolande Mauffrey

Sur convocation immédiate sous la présidence du doyen d'âge André David, le nouveau Conseil d'administration se réunit sur place pour réélire les membres du bureau. Sont excusés : Jalal Aro, Jérôme Collomb et Patrick Desnoulez.

Le bureau renouvelé à l'unanimité est le suivant :

Président : Jean-Pierre ARNAULT,
Directeur de la publication

Vice-Présidents Jean-Marc LEBOUT
Rédacteur en Chef
Michel TRÉMOUILLE
André DAVID
Gérard MOUGIN

Trésorier Michel TREMOUILLE

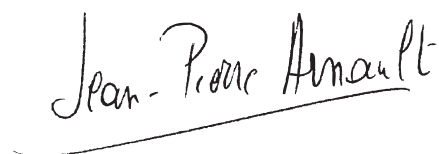
Secrétaire Jocelyne BOIZARD

Conseillers Jalal ARO
Jacques BLACKSTONE
Jérôme COLLOMB
Patrick DESNOULEZ
Francis DITER
Alain DUCHAUSSOY
Denis LAMBOTTE
Yolande MAUFFREY
Yves ROUSSEL

Le Président demande si l'auditoire a des questions.

N'ayant plus de questions, le Président remercie l'ensemble des participants et lève la séance, il est 11 heures 35. Il invite l'assemblée à rejoindre la table centrale où nous a été préparé par Georgette, Colette et Annie l'apéritif, avant de nous répartir sur les diverses tables et de nous ruer vers un superbe buffet.

Jean-Pierre Arnault
Le Président



La Secrétaire
Jocelyne Boizard

